

秘密條款

四

外

務

本

明治 三十二年

25

2-0004

0480

Article 1.

If tranquillity and order in Corea should be disturbed, or seriously threatened by any internal or external cause, and if the Japanese and Russian Governments should by common accord consider it indispensable to come to the aid of local authorities by the despatch of troops in addition to those who are charged to watch over the security of their nationals and the preservation of telegraphic lines, the two Imperial Governments shall, with the object of preventing all conflicts between their armed forces, define spheres reserved to their respective actions in such a manner as to leave between the troops of two Governments a space free from all occupation.

MT 2.1.1.3

26

Yamagata

Articles secrets.

1.

Si la tranquillité et l'ordre étoient troublés ou gravement menacés en Corée par quelque cause intérieure ou extérieure, et si les Gouvernements Japonais et Russe jugeaient, d'un commun accord, indispensable de venir en aide autorités locales par l'envoi de troupes en sus de celles qui sont chargées de veiller à la sécurité de leurs nationaux et à la préservation des lignes télégraphiques, les deux Gouvernements Impériaux, en vue de prévenir tout conflit entre leurs forces armées, définiront les sphères réservées à leur action respective, de manière à laisser entre les troupes des deux Gouvernements un espace libre de toute occupation.

11.

Jusque à la formation en Corée des troupes indigènes, mentionnées à l'Article 11 des clauses ostensibles du présent protocole, l'arrangement provisoire signé par Mr. Komura et le Conseiller d'Etat Actuel de Weber au sujet du droit du Japon et de la Russie d'entretenir un nombre égal de troupes dans le Royaume, restera en vigueur. Quant à la sécurité personnelle du Roi, d'ordre de chose, existant actuellement dans ce but, sera également maintenu, en attendant la création d'un détachement indigène, spécialement destiné à ce service.

MT 2.1.1.3

27

2-0004

0481

山物品バフ協名

秘魯條款

第一條

原因ノ内外タルヲ問ハズ若シ朝鮮國ノ安寧秩序
乱レ若クハ將ニ乱レシトスルノ危懼アリテ而シテ若
シ日露兩國政府ニ於テ兩國臣民ノ安寧ヲ保護
シ及電信線ヲ維持スルノ任務ヲ有スル軍隊ノ外
其ノ合意ヲ以テ更ニ軍隊ヲ派遣シ内國官憲ヲ
援助スルヲ必要ト認メタルトキハ西帝國政府ハ其
ノ軍隊間ニ總テノ衝突ヲ豫防スル為メ兩國政府ノ
軍隊ノ間ニ全ク占領セザル空地ヲ存スル様各軍隊

MP 2.1.1.6

28

ノ用兵地域ヲ確定スベシ

第二條

朝鮮國ニ於テ本議定書ノ公用條款第二條ニ掲グ内
國人ノ軍隊ヲ組織スルニ至ル迄ハ朝鮮國ニ於テ日露兩
國同數ノ軍隊ヲ置クコトハ權利ニ関シ小村氏トハコシ
イテテタルアタキエルト、ウエバル氏ノ記名シタル假取極ハ其ノ
効力ヲ有スベシ朝鮮國大君主ノ護身上ニ関シ現ニ存
在スル状態モ亦特ニ此ノ任務ヲ有スル内國人ヲ以テ組
織セハ一隊創設セラハ、ニ至ル迄ハ均シク之ヲ繼續スベ

MP 2.1.1.8

29

2-0004

0482

千八百九十六年六月九日
五月廿八日
モスクウ府ニ於テ之ヲ書ス

山縣 手署
ロバノフ 手署

MP 2.1.1.3

30

2-0004

0483